

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://journal-la-mee.fr/812-rechauffement-secheresse-2006.html>

eau - sécheresse

Réchauffement- sécheresse - 2006

- Châteaubriant - Environnement, écologie, pollution - Environnement -

Date de mise en ligne : mercredi 12 juillet 2006

Journal La Mée Châteaubriant

[L'eau manque déjà](#)

[Le point au 31 janvier 2006](#)

[Une ressource à protéger](#)

Ecrit le 25 janvier 2006

[eau]

L'eau manque déjà

Le bulletin d'étiage, que publie régulièrement la Préfecture, montre un déficit important de la pluviométrie, en cette année 2005-2006

Voici par exemple le relevé des eaux :

Lieu	Moyenne	2005	Déficit
Derval	774,7 mm	488,6	37 %
Joué s/E	729,2	539,1	27 %
Nozay	813,9	590,3	27 %
Soudan	711	560,6	21 %

Les cours d'eau du département subissent fortement le déficit pluviométrique. Les débits mesurés montrent que le déficit est de l'ordre de 80 % à 90 % par rapport à une année moyenne.

Par exemple pour le Don, le débit mesuré est de l'ordre de 0.65 m3/s pour une moyenne interannuelle de 12 m3/s.

Ce déficit est particulièrement marqué sur le nord (Chère, Don mais surtout Erdre) et un peu moins dans les bassins versants du sud.

Les pluies provoquent de petites crues mais le tarissement est très rapide, les rivières retrouvant un débit de base comparable à celui d'un mois de mai ou de juin d'une année normale.

Eaux souterraines

La situation ne s'améliore pas pour les eaux souterraines. Globalement les niveaux sont proches voire inférieurs aux plus bas niveaux connus.

L'analyse du comportement des principales nappes utilisées pour la production d'eau potable montre cependant que, pour l'instant, il n'existe pas de risque avéré pour l'été prochain.

La situation reste toutefois précaire et fait l'objet d'un suivi attentif des collectivités productrices et de l'Etat.

Ecrit le 8 février 2006 :

Sécheresse : évaluation et suivi de la situation au 31 janvier 2006

Le grand Ouest de la France connaît depuis l'automne 2004 une situation de sécheresse importante. L'année 2005 a été l'une des plus sèches de ces 50 dernières années. Le début de 2006 ne montre pas une amélioration de la situation, le déficit ayant plutôt tendance à s'aggraver.

Cette faible pluviométrie n'a pas permis à ce jour de recharger correctement les nappes d'eau souterraines et les niveaux enregistrés sont particulièrement bas. Les cours d'eau connaissent également une situation d'étiage précoce ce qui affecte particulièrement la faune aquatique.

Le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire Atlantique a procédé, le 30 janvier 2006, à une analyse de la situation.

Il apparaît que certaines ressources utilisées pour **l'alimentation en eau potable** (en particulier les nappes) présentent des déficits importants qui pourraient dans certains cas conduire à des difficultés.

Les collectivités responsables procèdent actuellement ou vont procéder dans les prochains mois à diverses actions (connexions, limitation des prélèvements dans certaines nappes, nouveaux ouvrages) de nature à permettre de fournir de l'eau à la population durant l'été.

Toutefois, compte tenu de ce contexte et en particulier en cas de persistance d'un temps sec, les marges de manoeuvre seront très limitées et il convient, dès aujourd'hui, que chacun utilise l'eau de façon particulièrement économe afin de préserver les stocks.

Les discussions sont en cours avec la profession agricole afin que les agriculteurs prennent en compte ce phénomène le plus tôt possible, en particulier pour le choix de leurs assolements.

Les pouvoirs publics suivent avec attention l'évolution de la situation et, dans l'hypothèse d'une persistance, voire d'une aggravation de la situation, le préfet sera amené dès que nécessaire à prendre des mesures de restriction ou d'interdiction de certains usages.

La production d'eau potable en Loire-Atlantique s'établit à environ 95 millions de m³ /an. Les eaux de surfaces et de nappes alluviales représentent 60 % des volumes produits, les eaux souterraines (y compris les nappes alluviales) 40 %.

Environ 12 millions de m³ sont importés du Morbihan (à partir de la Vilaine) et environ 3 millions de m³ sont exportés

vers la Vendée.

Industrie

L'essentiel des prélèvements pour l'industrie est réalisé sur le réseau d'eau potable. Il existe toutefois également des prélèvements directs dans le milieu naturel (forage en nappe souterraine en particulier). En cas de pénurie grave sur le réseau d'eau potable, une analyse au cas par cas pourrait être menée pour limiter les prélèvements de certains établissements.

Irrigation

L'irrigation consomme environ 20 millions de m³ d'eau par an dans le département.

Les prélèvements directs en Loire représentent plus de 35 % de cette valeur (7 millions de m³/an), 10 % provient de prélèvements directs dans les autres cours d'eau du département. Les prélèvements dans les eaux souterraines représentent environ 30 % des consommations (6 millions de m³), concentrés dans le secteur de Machecoul et de Grand lieu et dans une moindre mesure dans le secteur de Nort sur Erdre. Enfin 25 % de l'eau provient de retenues collinaires uniquement remplies par ruissellement.

Conflits entre les différents usages de l'eau

Globalement sur le département, il n'y a pas de conflit d'usage majeur. Les ressources sont soit suffisantes pour assurer les différents usages, soit clairement distinctes.

En ce qui concerne Nort sur Erdre, par exemple, les prélèvements agricoles ne s'exercent pas dans le même secteur que les prélèvements pour l'eau potable. Leur influence sur l'exploitation des forages eau-potable est donc limitée et maîtrisée.



eau voir note (2)

Distribution de l'eau potable et structures de gestion

Le faible nombre d'unités de production, en Loire-Atlantique, non uniformément réparties sur le département, a nécessité la réalisation de longs réseaux de distribution desservant des points parfois distants de plus de 50 km. De nombreux réseaux sont connectés et permettent de sécuriser la distribution. Toutefois plus de la moitié des communes du département ne disposent encore que d'une seule source d'approvisionnement.

Le syndicat d'alimentation en eau potable du Pays de la Mée est alimenté à partir de l'usine de la Béhorais à Soulvache. Deux forages, l'un au secours de l'autre, captent l'eau dans des galeries de mine située à -80 m. Le niveau statique était, à l'étiage, six mètres en dessous du niveau de mars 2005. Il a remonté de 3 mètres avec les pluies d'automne mais semble à nouveau baisser. Le niveau disponible au dessus des pompes est largement suffisant pour faire face à un étiage sévère. A noter en revanche une dégradation de la qualité de l'eau brute : augmentation des teneurs en chlorure. [Soutien du Conseil Général](#)

Du côté de Nort sur Erdre, la nappe de Safré est satisfaisante. La nappe du Plessis Pas Brunet devrait permettre de passer l'été prochain malgré la sécheresse. Mais il importe d'exploiter au plus vite la nappe de Mazerolles qui intéresse la région de Derval.

Courrier des lecteurs, 8 février 2006 :

L'eau, une ressource à partager et à conserver

L'EAU manque, et pourtant on ne la garde plus ! Il est indéniable que, depuis environ un quart de siècle, la pluviométrie s'est sérieusement modifiée. On est passé de périodes pluvieuses et durables, où des étés étaient trop souvent pourris (on a connu les moissons se terminant à la mi-septembre) à des périodes pluvieuses plus raréfiées, entrecoupées de périodes sèches.

Conséquences : des pluies à tendance orageuse, des pluies de ruissellement, pénétrant difficilement le sol et donc des pluies qui se perdent. Quant aux hivers ils ne remplissent plus leur rôle : celui d'abreuver les sources.

Si on ajoute, à ces phénomènes, toutes ces importantes surfaces bitumées ... les routes tracées à travers champ, les surfaces de plus en plus importantes de toitures reliées directement à une évacuation, cela représente d'énormes cubages d'eaux perdues...

Peu après le remembrement (Derval 1964) le meunier de Boismain, proche de la rivière de Chère, tenait ces propos : "avant le remembrement l'eau mettait trois jours avant d'arriver au moulin, maintenant elle est là dès le lendemain !"

Depuis ce temps, on a continué de remembrer et de drainer et l'EAU poursuit son chemin de rivière : les jours suivants elle est à Redon en provoquant des inondations.

Ce qui fait question ? C'est qu'en amont il n'a pas été pris de véritables mesures de sauvegarde et de conservation de cette ressource qui risque fort de devenir de plus en plus rare.

Il y a environ une dizaine d'années, un sage, ancien paysan de Lusanger disait : "L'eau va finir par manquer, pourtant y a eu moyen d'y faire garde. Autrefois, chez nous y'avait trois moulins qui tournaient avec la réserve d'eau de l'étang (asséché). Qu'en attend-on pour boucher le bas de la vallée !".

Au XIXe, avec la défriche des terres, on a creusé rigoles et ruisseaux afin de drainer ces importantes surfaces de terres défrichées et mises en culture. A Derval, sur l'étang, qui alimentait aussi des moulins, une ferme à été créée. Alors ! Ne conviendrait il pas de reconstituer des réserves d'eaux naturelles ?

Ne dit on pas que l'eau attire l'eau ? Cela supposerait, évidemment, des mesures draconiennes, comme lorsqu'il s'agit de construire des autoroutes. Et, si c'était le "prix" à payer pour maintenir l'agriculture. Pour partager l'EAU il faut d'abord la conserver et ne pas tout miser sur le voisinage des rivières.

Ne conviendrait il pas, aussi, de s'interroger sur le devenir de notre Agriculture et pas seulement à cause de la concurrence des Pays de l'Est qui risque d'être rude, mais encore à cause des conséquences du réchauffement de la planète ?



eau3 Cascade sur la Chère à Châteaubriant

Si, chez nous, la sécheresse risque de causer des dégâts et de gagner du terrain, en revanche, à l'Est, des terres froides ont des chances de devenir cultivables. Dans son livre "Le Retour des Paysans" (Ed. Le cherche midi), le journaliste Denis LEFEVRE, spécialiste en questions européennes, évoque même le risque que l'Agriculture française devienne le quart - monde de l'Europe. Il évoque aussi d'autres perspectives, dont certaines sont liées à l'EAU...

Des personnages éminents tirent la "sonnette d'alarme" et parlent même de guerre, possible, à cause de l'EAU. Quant à eux, les Américains ont compris, qu'à l'avenir, l'EAU allait devenir une ressource plus importante que le pétrole. Cette raison les conduit à "s'investir" en Amérique du Sud. dans un pays ou les nappes phréatiques sont très importantes...Voilà qui doit nous faire réfléchir car il s'agit bien de guerre (économique ?).

Alors, agissons à tous les niveaux avant qu'il ne soit trop tard pour prendre les mesures qui s'imposent car le salut ne viendra pas des processions et encore moins des canons. (1)

Julien BRETONNIERE

[Quelques références en Loire-Atlantique](#)

[chao] Ecrit le 12 juillet 2006

Energie : un T-shirt et des remords

Le coton ... noir

Mois de juillet, le soleil est là. Certains jours il fait (trop) chaud ! Quel plaisir de rester tranquille à la terrasse d'un café, ou dans le jardin, avec un short et juste un petit T-shirt sur le dos.

En coton ou en polyester ? En coton bien sûr, parce que c'est moins chaud et tellement plus naturel.

Mais comment c'est fait un T-shirt ? Avec environ 240 grammes de fibres de coton

Pour obtenir ces 240 grammes, c'est ...coton. La production d'un T-shirt monopolise environ 36 mètres carrés de terres et beaucoup d'eau.

Plante fragile, le cotonnier est un très gros consommateur d'eau, d'engrais et de pesticides. 1270 litres d'eau seront mobilisés pour la production d'un T-shirt. Environ 54 grammes d'engrais et 16 grammes de pesticides divers auront été saupoudrés sur votre vêtement favori. La production et l'usage des pesticides et engrais nécessitent une forte consommation d'énergie, et génèrent pollution et toxicité. Par exemple, l'arsenic, couramment utilisé comme défoliant, subit une réaction d'oxydo-réduction et reste, de façon dangereuse, dans l'environnement.

Irrigation des terres de culture, récolte des capsules, transport, épuration, démêlage, affinage, filature, tricotage, débouillissage, blanchiment, apprêtage, tout cela demande du temps, des produits chimiques et de l'énergie.

Au final, quand vous l'achèterez ce T-shirt il aura consommé 7 mégajoules d'énergie, 1350 litres d'eau, 70 g d'engrais et pesticides et il aura rejeté environ 600 g de CO² (gaz à effet de serre).

Alors, le polyester, c'est mieux ? 10 fois plus d'énergie, 30 fois moins d'eau, pas d'engrais ni de pesticides, et quasiment autant de CO² que le coton.

Finalement le coton et le polyester, ça se vaut, d'un point de vue écologique.

Enfin, il est chez vous, ce T-shirt : il faut le laver souvent et le repasser. On estime que cela représente 70 à 90 % de toute la consommation énergétique liée à ce vêtement.

Comment dès lors s'habiller sans se dévêtir de sa conscience écologique ? Ne plus nettoyer ses vêtements ? Ou encore plus simple, se promener nu ? Ces solutions offrent des désavantages et attraits certains...

Cependant, opter pour des électroménagers peu énergivores, rationaliser les lessives, et pendre votre linge plutôt qu'utiliser un séchoir peuvent constituer des options moins radicales et plus pudiques.

Autre possibilité d'action, les T-shirts produits avec du coton bio entraînent une réduction de l'utilisation (et donc l'impact) de pesticides, d'engrais et d'eau. A défaut d'être plus blanc que blanc, votre vêtement sera au moins un peu plus ... vert.

Plus d'infos : l'étude d'Emmanuelle Pin, « analyse de cycle de vie d'un tee-shirt, fabriqué à Montréal, en coton versus en polyester », Université de Sherbrooke -

http://www.usherbrooke.ca/environnement/publications/ouvrages/essais_memoires/EPin.html

Voir aussi :

<http://www.ethicnews.org/cycltee-shirt.htm>

Ecrit le 12 juillet 2006 :

Laissez tomber ...

Selon l'AFP, la ministre japonaise chargée de l'environnement, Yuriko Koike, a invité les pays asiatiques à laisser tomber **les cravates** en été.

La campagne « Cool biz », qui a débuté le 1er juin au Japon, incite au port de tenues décontractées afin de réduire la consommation d'air conditionné pendant la saison chaude. L'année dernière, la campagne a permis de réduire de 460.000 tonnes les émissions en dioxyde de carbone, soit l'équivalent des émissions d'un million de foyers par mois. A Londres, en ce début juillet, la canicule provoque des situations cocasses et oblige certains à se jouer du protocole.



Energie-3 Dessin JL Aulnette 02 99 50 11 80

Exceptionnellement, les avocats plaidant devant le troisième tribunal des Cours de Justice royales à Londres ont plaidé le 3 juillet **sans leur moumoute** : la lourde perruque de crin blanc était devenue insupportable avec la chaleur. Cette autorisation exceptionnelle de plaider tête nue prendra fin avec la chute des températures.

Ecrit le 12 juillet 2006 :

Le vol de nuit ... nuit

Dans un article du 15/06/06, BBC News fait état d'une étude conduite par Nicolas Struber, associant les universités de Reading et de Leeds et concernant un couloir aérien de l'est de l'Angleterre.

Cette étude montre que les traînées de condensation des avions participent au réchauffement de la terre (en piégeant la chaleur rayonnée par la terre), mais ont aussi un effet rafraîchissant (en renvoyant dans l'espace une petite partie du rayonnement solaire).

Mais la nuit, c'est différent. L'effet de rafraîchissement ne se produit pas, il reste seulement l'effet de serre :

– les vols de nuit entre 18 h et 6 h, qui représentent un quart du trafic, participent au réchauffement global pour 60 à 80 %.

– les vols hivernaux, qui représentent 22 % du total annuel, contribuent pour 50 % au réchauffement annuel - essentiellement parce que les traînées de condensation sont davantage susceptibles de se former entre décembre et février quand l'humidité de l'air est plus importante.

Même si l'aviation n'a aujourd'hui qu'un petit effet sur le climat, « le fait que le volume du trafic aérien soit en augmentation rapide, pour les prochaines années, rend important d'en savoir plus sur l'effet des traînées de condensation sur notre climat. » dit le Dr Piers Forster de l'Université de Leeds

Source : http://citron-vert.info/article.php3?id_article=629

Ecrit le 12 juillet 2006 :

Electricité privatisée : Droit de remords

La Mée a expliqué, le 21 juin dernier, que « la dérégulation a fait exploser les [prix de l'électricité](#) : en un an, la facture d'électricité des entreprises sur le marché dérégulé a fait un bond de 48%. »

Cela soucie Pierre Méhaignerie, président (UMP) de la commission des Finances de l'Assemblée : pour protéger les entreprises qui ont fait le choix de basculer dans la concurrence et subissent aujourd'hui de plein fouet la hausse des prix de l'électricité, il plaide depuis des semaines pour l'instauration d'un « droit de remords ». A condition de payer une pénalité, les PME-PMI qui le souhaitent pourraient ainsi revenir au tarif EDF.

Disposé à instaurer un tel système pour les particuliers, le Ministère des Finances n'a jamais semblé vouloir l'étendre aux entreprises. Dans un communiqué du 5 juillet, Pierre Méhaignerie exprimait pourtant « sa satisfaction de voir le gouvernement reprendre » sa proposition. Pour lui forcer la main ?

De son côté, Jean-Claude Lenoir, rapporteur UMP du projet de loi relatif au secteur de l'énergie, demande que particuliers et industriels qui ont changé de fournisseurs puissent revenir aux tarifs fixés par les pouvoirs publics pendant une « période limitée de trois ans ».

Les députés de la majorité craignent que l'ultime phase de libéralisation en Europe des prix de l'énergie ne fasse exploser les tarifs. ... Tiens donc, on nous a pourtant toujours dit que la libéralisation est une vraie chance pour les consommateurs

Ecrit le 20 décembre 2006

Réchauffement : qui gobera les mouches ?

Le réchauffement climatique n'est pas une blague. Il paraît que la température moyenne a augmenté de 0,8° depuis quelques années. On en voit les effets désastreux. Et on nous promet une augmentation de 2° d'ici 30 ans, si rien n'est fait.

Les oiseaux sont les révélateurs de ce changement climatique : dans la première semaine de décembre les réseaux des observateurs de la LPO (ligue de protection des oiseaux) et de diverses autres associations signalent des hirondelles un peu partout en France, alors qu'elles auraient dû migrer vers l'Afrique. C'est que la douceur des températures de l'automne ne les a pas incitées à partir.

Pour Philippe J. Dubois, en charge du programme « avifaune et changements climatiques » à la LPO, le comportement des oiseaux « est un indice de plus que nous sommes témoins de changements climatiques rapides, majeurs ». Il ajoute que « la migration des oiseaux n'est pas un processus biologique irréversible. C'est une stratégie adaptative comportementale des espèces face à des modifications de l'environnement et en premier lieu, climatiques. Une espèce sédentaire peut devenir migratrice si les conditions de vie ne sont plus satisfaisantes. De même, un migrateur peut se sédentariser au fil du temps ».

Pour les ornithologues la question n'est donc plus « y aura-t-il de la neige à Noël ? », mais bien plutôt « y aura-t-il des hirondelles à Noël ? ».

Et au printemps ?

La ligue de protection des oiseaux se demande aussi comment se fera le retour des hirondelles au printemps ? Trouveront-elles de quoi manger ?

En effet, à cause de la température, les insectes pullulent plus tôt ... ce qui a des conséquences sur l'alimentation des oiseaux migrateurs. C'est le cas par exemple pour les gobe-mouches noirs : en Europe leur nombre a fortement diminué depuis une vingtaine d'années à cause de 'l'explosion' du nombre d'insectes qui se fait de plus en plus tôt à chaque printemps. Les gobe-mouches, oiseaux migrateurs sur de longues distances, n'arrivent ainsi plus à temps d'Afrique pour coïncider avec cet afflux d'insectes et ne trouvent donc plus suffisamment de nourriture pour leurs nichées.

Ecrit le 28 décembre 2006

Récupérer l'eau de pluie

Les députés ont adopté, le 13 décembre 2006, un crédit d'impôt de 25 % pour ceux qui installeront un système de récupération des eaux de pluie à partir du 1er janvier 2007. On estime qu'une citerne de 6000 litres est suffisante pour une famille de 4 personnes, l'eau de pluie pouvant être utilisée pour les besoins non corporels : toilettes, arrosage du jardin, lave-linge.

Il tombe environ 700 litres d'eau par an et par m² en France. Une toiture de 100 m² permet donc de récupérer 70 000 litres d'eau par an. Or un individu utilise 40 000 à 45 000 litres d'eau par an pour des besoins non alimentaires.

De l'eau potable grâce à l'énergie solaire : [projet Naïade](#)

Un blog sur l'eau : <http://blog.mondediplo.net/2007-02-19-Le-scandale-mondial-de-l-eau>

Post-scriptum :

(1) l'auteur fait allusion aux anciennes processions des Rogations et aux actuels canons à eau !

*(2) Ce dessin conçu par Jean Yves Fromonot
et réalisé par Florence Mallat Desmortiers
est offert au monde pour la défense de l'eau potable.*

Source : <http://www.intelligenceverte.org/Eau-Potable.asp>